L E X E N C H E R E S

C o m m i s s a i r e s d e J u s t i c e a s s o c i é s

N I C O L L I N – C H A M O U X

S u c c e s s e u r s d e M a î t r e A l b e r t H O L T Z

C o m m i s s a i r e - P r i s e u r J u d i c i a i r e

A la requête de Maître Philippe SERRANO, Mandataire Judiciaire, domicilié à JUVIGNY (74100), 196 rue Georges Charpak, suite à la liquidation judiciaire simplifiée en date du 10 septembre 2026, de la SAS CHEZ LORETTE, immatriculée au Registre du Commerce de THONON LES BAINS sous le n° 848995338, il sera procédé :

LE JEUDI 10 DECEMBRE 2026 A 14 HEURES 30
A LA VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR PLACE
D'UN FONDS DE COMMERCE

CONNU SOUS L'ENSEIGNE « CHEZ LORETTE »
3 ROUTE DES FEES
74140 BALLAISON

et consistant en : enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail, et aménagement

ACTIVITE : CAFE, BAR, RESTAURANT, VENTE A EMPORTER, DEPOT DE PAIN, DEPOT DE JOURNAUX
(avec appartement à l'étage)
SITUATION LOCATIVE : BAIL COMMERCIAL DU 1ER MARS 2019 AU 29 FEVRIER 2028
MONTANT DU LOYER : 1 000 € HT (commerce) + 900 € TTC (appartement) + 100 € TTC (licence IV) hors charges

SUR LA MISE A PRIX DE 40 000 EUROS
s'appliquant aux éléments corporels et incorporels
avec possibilité de baisse du ¼ soit 30 000 euros
s'appliquant aux éléments corporels et incorporels
avec possibilité de baisse de ½ soit 20 000 euros
s'appliquant aux éléments corporels et incorporels

EXPOSITION PUBLIQUE : ½ h avant la vente, visite possible sur rendez-vous

RENSEIGNEMENTS A L'ETUDE
Consultation du cahier des charges et des conditions de vente à l'étude ainsi que sur le site
www.interencheres.com/74002

Frais de justice : 14,28 % TTC en sus des enchères ainsi que les frais préalables et post-vente – Règlement comptant au moment de l'adjudication.

Election de domicile faite en notre étude pour recevoir les éventuelles oppositions




